

**Zeitschrift:** Films : revue suisse de cinéma  
**Herausgeber:** Mediafilm  
**Band:** - (2003)  
**Heft:** 15

**Artikel:** L'enfer des filles perdues  
**Autor:** Garson, Charlotte  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-931087>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'enfer des filles perdues

Les Magdalene Homes, couvents-blanchisseries carcéraux, furent créés au XIX<sup>e</sup> siècle pour prendre en charge les «femmes déchues». Une conception de la perdition que l'Église catholique n'a guère modifiée jusqu'à la fermeture du dernier établissement esclavagiste, en 1996.

Par Charlotte Garson

**C**est en 1997, après avoir vu sur la chaîne anglaise Channel Four «Sex in a Cold Climate», documentaire de Steven Humphries, que Peter Mullan, scandalisé, a eu l'idée d'en faire la matière de son second long métrage. Commence alors pour lui l'exploration d'une page sombre de la politique sociale irlandaise que ni les autorités ecclésiastiques ni l'État n'ont

tournée, puisque les archives des Magdalene Homes ou Asylums demeurent fermées. Environ 30 000 femmes y ont été incarcérées, parfois jusqu'à leur mort: le dernier couvent abritait encore quarante pensionnaires âgées de 40 à 80 ans.

#### La réalité dépasse la fiction

Nombre des spectateurs irlandais qui sont allés voir en masse «The Magdalene Sisters» dès octobre 2002 (1 million d'entrées, soit à peu près le quart de la population) ignoraient les conditions draconiennes d'enfermement dans ces couvents. Envoyées là-bas par leur famille ou leur prêtre, les «pénitentes» (filles-mères, orphelines, handicapées ou filles trop jolies) devaient prier à journée faite, vraisemblablement pour ne pas penser ou ne pas communiquer entre elles. Ces «filles perdues», rasées et rebaptisées à leur arrivée, séparées de leur enfant, n'étaient en fait pas perdues pour tout le monde: outre de fréquents abus sexuels, leur



Rose (Dorothy Duffy), internée parce qu'elle est fille-mère

travail, 364 jours sur 365 (à Noël, l'Église se montrait magnanime), assurait le blanchissage des collectivités environnantes. Le parallèle entre le lavage du linge et la purification des âmes fournit un alibi commode à cet esclavage. Lorsque le frère de Joséphine, ancienne pensionnaire, vint la libérer après trois ans, une religieuse lui tendit une enveloppe contenant l'équivalent de 15 francs «en paiement de son travail»! Peter Mullan note que la réaction du père Franco Patruno dans *L'Osservatore Romano* du Vatican («une caricature ratée» pleine de «rage et de rancœur»), a encouragé d'autres témoins à parler et qu'à côté de leurs propos, son film «a l'air d'une colonie de vacances»<sup>2</sup>...

#### L'Église catholique n'est pas seule en cause

Malgré une rébellion dans un couvent en 1970, l'historienne Frances Finnegan<sup>3</sup> attribue la fermeture progressive des couvents à l'avènement de la machine à laver plutôt qu'à une évolution des mœurs. Encore aujourd'hui, les nonnes affir-

ment que sans ces institutions, de pauvres filles se seraient retrouvées à la rue. Il y a quelques années, pour payer ses dettes, une congrégation des environs de Dublin a vendu un terrain où étaient enterrées anonymement 133 pensionnaires. Devant les protestations, leurs restes ont été inhumés dans un cimetière voisin, mais le changement de nom a empêché les familles de réclamer les corps de ces «filles perdues» à jamais.

Dans *The Magdalene Laundry* (1994), la chanteuse folk Joni Mitchell dit: «Quand je mourrai, elles me planteront dans la terre / Comme un pauvre bulbe / Qui ne fleurit jamais». Si Peter Mullan a saisi l'occasion de mettre à mal le cliché d'une Irlande «terre promise» dont il fut abreuvi pendant son enfance de catholique écossais, il faut souligner que l'Écosse possédait aussi de telles institutions et, surtout,

que l'Église n'était pas seule en cause, comme l'a montré une étude relativement récente<sup>4</sup>. Dans les années 30, l'État s'était arrangé avec le clergé pour que celui-ci subvienne aux besoins des femmes-parias, et lui évite ainsi une politique sociale coûteuse. Devant ces tractations, le mot de «théocratie» employé par Peter Mullan à propos de l'Irlande prend hélas tout son sens. *f*

1. Texte paru le 8 septembre 2002.

2. Interview de Peter Mullan par Tom Dawson de la BBC, 21 novembre 2002.

3. *Do Penance or Perish: A Study of Magdalene Asylums in Ireland*, Congrave Press, 2001.

4. Frederick W. Powell, *The politics of Irish social policy, 1600-1990*, Edwin Mellen Press, 1992.

**films** FRENÉTIC

**20 billets pour le film**  
**The Magdalene Sisters**

En salles dès le 5 mars

**Offre exclusivement réservée aux abonnés de films**  
Attribution des billets par tirage au sort

Inscriptions (pas plus de 2 invitations par personne et par mois):

- sur [www.revue-films.ch](http://www.revue-films.ch)
- par courrier à films - CP 271 - 1000 Lausanne 9

Seuls les membres du Cercle de Films peuvent réserver leurs billets prioritaires au 021 642 03 36 ou 30 (pas plus de 2 invitations par personne et par mois)